

Circoncision du Seigneur

Dimanche de l'Octave de Noël, le 1 janvier 2016, église Notre-Dame

Chers Frères et Sœurs,

Dans l'Octave de Noël, nous célébrons en ce jour ce que prescrivait la Loi ancienne au huitième jour après la naissance des enfants mâles : la circoncision. Nous savons que ce rite ancien, commandé à Abraham jadis par le Seigneur, marquait l'agrégation officielle au peuple élu. Ce signe dans la chair désignait l'appartenance à la lignée du patriarche et, plus encore, l'appartenance à la descendance spirituelle du peuple choisi. Signe de l'élection de Dieu pour la personne, la circoncision obligeait également à se soumettre à la Loi et à vivre selon les promesses reçues dans la fidélité à l'Alliance établie par le Seigneur. Le Verbe de Dieu fait chair ne déroge en rien à la Loi selon ce qu'Il dira plus tard : *« Ne pensez pas que je sois venu abolir la Loi ou les Prophètes : je ne suis pas venu abolir, mais accomplir. Amen, je vous le dis : Avant que le ciel et la terre disparaissent, pas un seul iota, pas un seul trait ne disparaîtra de la Loi jusqu'à ce que tout se réalise »* (Mt 5, 17-18).

Que Jésus se soumette au rite de la circoncision signifie d'abord qu'Il appartient totalement à ce peuple élu et qu'Il entend se situer dans la continuité de ce qui a été déjà révélé. La Loi n'est pas abolie mais accomplie, c'est-à-dire portée à sa perfection. Ce qui sous-tend la Loi de l'Ancienne Alliance, c'est le précepte fondamental de l'amour de Dieu (Dt 6, 5) vérifié dans l'amour du prochain (Lv 19, 18). La Loi de l'amour est une loi inscrite dans les cœurs dont les rites extérieurs ne font que dévoiler l'intuition fondamentale. Le légalisme ancien peut rassurer à bon compte mais il n'est pas suffisant pour vivre véritablement de la grâce de Dieu et, surtout, il ne permet pas de devenir juste sans la guérison intérieure qu'apporte Jésus en sa mission rédemptrice. Il est d'ailleurs remarquable que le Seigneur reçoive son nom d'homme, Jésus – Dieu sauve – au moment où Il prend sur Lui par le rite de la circoncision, tout le poids de la Loi ancienne, impuissante à libérer les hommes du péché. Tout au contraire, elle les enferme dans le péché en le révélant. Le Christ prend sur Lui les péchés du peuple et du monde entier en se soumettant au joug de la Loi qu'Il va libérer de son impuissance pour lui donner de porter un fruit véritable de salut.

C'est bien le sens du texte de saint Paul à Tite, entendu comme lecture de ce jour. C'est la grâce du Seigneur Jésus *« lui qui s'est donné pour nous, afin de nous racheter de tout péché et de purifier un peuple qui soit à lui, un peuple ardent à faire le bien »*. Ce que la Loi ancienne avait de servile, le Seigneur Jésus veut le transformer en souffle de liberté, car l'amour authentique rend libre. Il est d'ailleurs assez curieux de constater que le passage de Tite en question est encadré immédiatement dans l'Écriture par deux passages qui invitent les fidèles à se soumettre par amour.

En amont, l'Apôtre exhorte les fidèles chrétiens qui sont esclaves à se soumettre à leurs maîtres en cherchant à leur plaire (Tit 2, 9). En aval, tous sont appelés à se soumettre aux magistrats et aux autorités, dans l'obéissance et le désir d'accomplir toute bonne œuvre en témoignant à tout le monde une parfaite douceur (Tit 3, 1). N'est-ce pas finalement ce que le Seigneur Jésus Lui-même a fait durant toute sa vie terrestre ?

Au cours de ses 33 ans, Il a voulu se soumettre 30 ans à ses parents humains par l'obéissance et le silence caché. Et dans sa vie publique, Il a été livré au bon vouloir des foules pour les soulager. On ne Le laissait pas en repos et jusqu'au bout Il sera soumis dans l'Amour aux âmes en détresse. Bien sûr, le point culminant réside dans sa Passion où l'obéissance Le pousse à la mort ignominieuse de la Croix. En somme, l'exemple de l'obéissance et de la soumission à Dieu et au prochain par amour, nous le trouvons de la manière la plus admirable dans le Seigneur Lui-même. C'est d'abord à sa Mère que Jésus veut se soumettre, en dépendance totale de l'Enfant fragile et petit, puis en dépendance d'affection et d'Amour à mesure qu'Il grandit devant Dieu et les hommes. Dans le fond, plus on est élevé en grâce et plus on doit se soumettre. Ce qui est vrai de Jésus absolument, l'est également de la Sainte Vierge Elle-même qui accueille les paroles de l'ange Gabriel en disant : « *Je suis la servante du Seigneur* » (Lc 1, 38), que l'on devrait traduire plus justement par : « *Je suis l'esclave du Seigneur* », le terme grec ne laissant aucun doute.

En fait, cette soumission de nos personnes au Seigneur est incontournable. Soit elle est soumission contrainte et implacable dans la condamnation du péché, comme pour les démons. Soit elle est soumission dans la justice stricte propre à la Loi, comme dans l'Ancien Testament. Soit elle est soumission volontaire, libre et aimante, dans la grâce nouvelle du Christ qui vient nous libérer. Saint Cyrille de Jérusalem l'exprime ainsi dans une catéchèse : « *Si quelqu'un cependant est ici l'esclave du péché, que la foi le dispose immédiatement à la régénération libératrice de l'adoption filiale, qu'il dépose le funeste esclavage du péché, acquière le bienheureux esclavage du Seigneur et soit ainsi jugé digne d'avoir en héritage le royaume des cieux* » (Catéchèses baptismales, I, 2, traduction du Chanoine Bouvet, ed. du Soleil Levant, 1962, p. 43). Et saint Augustin : « *C'est être libre que servir le Seigneur, c'est être libre, puisqu'on le sert, non par contrainte, mais par amour... Que la charité te rende esclave, puisque tu es l'affranchi de la vérité... Te voilà donc esclave, esclave et libre ; esclave parce que tu as été créé ; libre parce que tu es aimé de Dieu ton créateur : ou plutôt libre, parce que tu aimes celui qui t'a créé* » (Discours sur le Psaume 99, 7, Cerf, p. 362).

En ce sens, le Père de Montfort invitait à un saint esclavage pour mieux vivre les grâces du baptême. Par une soumission volontaire à la Vierge Marie, à l'exemple même du Seigneur Jésus, nous devenons un esclave d'amour du Seigneur Jésus, en l'imitant dans ce qu'Il a Lui-même vécu et offert pour nous. « *On peut donc, suivant le sentiment des saints et de plusieurs grands hommes, se*

dire et se faire l'esclave amoureux de la Très Sainte Vierge, afin d'être par là plus parfaitement esclave de Jésus-Christ. La Sainte Vierge est le moyen dont Notre-Seigneur s'est servi pour venir à nous ; c'est aussi le moyen dont nous devons nous servir pour aller à lui, car elle n'est pas comme les autres créatures, auxquelles si nous nous attachions, elles pourraient plutôt nous éloigner de Dieu que de nous en approcher ; mais la plus forte inclination de Marie est de nous unir à Jésus-Christ, son Fils, et la plus forte inclination du Fils est qu'on vienne à lui par sa sainte Mère » (Traité de la Vraie Dévotion à la Sainte Vierge, n° 75).

Chers frères et sœurs, en ce jour où la liturgie met en évidence l'obéissance suprême du Christ à la Loi et à ses parents, spécialement à sa Sainte Mère, demandons la grâce de vivre une vraie offrande de nous-mêmes pour que, de cette soumission amoureuse à la Vierge Marie, nous puissions recueillir les fruits abondants de la grâce en totale dépendance de Jésus-Christ, notre Sauveur et notre Dieu. Cette année nouvelle nous y invite. Qu'elle soit une année de vraie grâce pour qu'Il nous établisse avec vigueur comme « *un peuple ardent à faire le bien* ». Ainsi-soit-il !